

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 29 juin 2012

Camarades,

Nous apprenons qu'un salarié du service DTM est convoqué ce jour à un entretien préalable à licenciement pour « insuffisance professionnelle ».

Au-delà du fait qu'il ne nous a pas sollicités pour cet entretien, nous tenons à prévenir les différents responsables en charge de ce dossier, **que nous allons vérifier et contrôler scrupuleusement**, que la procédure de licenciement a bien été respectée, que ce licenciement n'est pas consécutif à un positionnement de sa part dans le projet GIE, ou que celui-ci n'est pas voulu respecter les objectifs d'un bon encadrant selon Mme BOUHILA (recherche de performance avant toute considération de bien être).

Encore une fois, notre établissement démontre son incompetence à gérer socialement les choses, pire encore, laisse la DRH effectuée une dernière mise à mort d'un salarié de notre établissement alors qu'elle quitte ses fonctions dès ce soir !!

Alors comme nous nous étions promis de remercier cette dame pour la détérioration du climat social organisé par ses propres soins ces dernières années, nous sabrerons le champagne et saluerons ce départ tant attendu !!!

Et si ce licenciement est confirmé dès ce soir, alors nous prendrons contact avec ce salarié pour l'aider à monter un dossier de licenciement abusif devant les juridictions prud'homales.

Le Secrétaire Général,


L. DELAPORTE

Pour info et affichage